

## Recherches sociographiques



Gérard BOISMENU, Gilles BOURQUE, Roch DENIS, Jules DUCHASTEL, Lizette JALBERT et Daniel SALÉ, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*

Guy Massicotte

Volume 24, numéro 3, 1983

Populations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056063ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056063ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Massicotte, G. (1983). Compte rendu de [Gérard BOISMENU, Gilles BOURQUE, Roch DENIS, Jules DUCHASTEL, Lizette JALBERT et Daniel SALÉ, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*]. *Recherches sociographiques*, 24(3), 447–449. <https://doi.org/10.7202/056063ar>

De même, dans le modèle utilisé, le rôle de l'État est à peine esquissé en une page et on le confine à celui de protecteur de la bourgeoisie et de compensateur dans le fonctionnement de la machine économique. Finalement, ce modèle soulève une question qui, à ma connaissance, n'est pas souvent posée. Le fait que ne se soit pas développée une bourgeoisie industrielle régionale digne de mention est-il d'une importance si déterminante ? À supposer qu'il y en ait eu une, cela aurait-il changé de façon significative la situation qui existe présentement dans l'industrie forestière et les retombées socio-économiques qui en découlent ? Notre dépendance technologique et économique en aurait-elle été diminuée de façon notable ? On ne pourra peut-être jamais répondre de façon satisfaisante à cette question qu'en examinant le rôle joué par les quelques capitalistes régionaux qui, tels les Brillant ou les Murdock, ont constitué, au moins pour un temps, des exceptions à la règle. Ou encore, d'une manière beaucoup plus prometteuse, en réalisant une recherche comparative portant sur l'industrie forestière de pays comme la Suède ou la Finlande.

Terminons en notant que l'auteur utilise une bonne documentation, que le texte est écrit dans un style simple, direct et clair et qu'on relève peu de fautes. Cependant, on souhaiterait avoir quelques statistiques sur les déplacements de population de l'intérieur vers le littoral ; le tableau XXIX (p. 113) est difficile à lire ; et la Consolidated-Bathurst a été oubliée dans l'annexe sur les liens de parenté entre firmes.

Camille LEGENDRE

*Département de sociologie,  
Université de Montréal.*

Gérard BOISMENU, Gilles BOURQUE, Roch DENIS, Jules DUCHASTEL, Lizette JALBERT et Daniel SALÉ, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 217p.

Cet ouvrage remet en question le cadre habituel de l'analyse de la société québécoise quant à la dimension de son assise, ou de son appartenance spatiale. Il propose, en quelque sorte, un nouvel angle de visée, un déplacement du regard qui ne fait plus du Québec une société en soi, mais un sous-ensemble de la formation sociale canadienne.

Le livre se compose de quatre textes principaux. Dans le premier, Daniel Salé présente un bilan critique et prospectif de « l'analyse socio-politique de la société québécoise » à la lumière de la problématique qui sous-tend la thèse d'ensemble. Les trois autres considèrent le problème en l'abordant par un biais particulier, mais complémentaire aux autres : Gérard Boismenu analyse « l'État fédératif et l'hétérogénéité de l'espace », Lizette Jalbert, « la question régionale comme enjeu politique », et Gilles Bourque en collaboration avec Jules Duchastel, « l'État canadien et les blocs sociaux ». Suit une critique de chacun de ces textes par Roch Denis (« Nationalisme, État canadien et luttes de classes ») et une réplique de chacun des auteurs à la critique de Denis.

La formule retenue permet une présentation riche et nuancée de l'approche mise de l'avant, puisqu'il y a diversité de points de vue, critique, et droit de répliques. L'ouvrage néanmoins reste un « essai » somme toute assez théorique, encore que les nombreuses notes donnent l'essentiel des écrits pertinents au sujet. On appréciera ce livre, si l'on n'y cherche pas une thèse étayée par des analyses empiriques et des données factuelles, et si l'on accepte de se laisser séduire par une construction théorique susceptible de nourrir un réexamen de notre vision du Québec et du Canada.

En forçant les choses un peu, on pourrait résumer ainsi la thèse qui s'en dégage : les sciences sociales au Québec ont jusqu'à maintenant axé leurs analyses et leurs interprétations sur la formation sociale québécoise, en mettant en relief ses caractères internes et ses relations,

notamment de dépendance, avec les formations sociales voisines et englobantes. Cette pratique laissait croire, et dans certains cas l'affirmait explicitement, que la société québécoise constitue une entité porteuse de ses propres déterminations et de ses propres significations. En fait, sans nier le statut distinctif, la particularité, la spécificité de la culture et de la société québécoise, elles ne peuvent être bien comprises que resituées dans le cadre de formation sociale canadienne, dans la mesure où le Québec constitue, à l'instar des autres grandes régions du pays, un sous-ensemble structurel.

On peut adresser deux types de critique à cette thèse. La première est qu'elle exagère, à des fins rhétoriques sans doute, le fait que la « centration » sur le Québec ait annulé l'importance de l'appartenance à l'État canadien. Pour être juste, ce que les auteurs reprochent surtout à la tradition, c'est de ne pas avoir vu les parallélismes et les homologues entre les différents régionalismes canadiens vis-à-vis l'État fédéral. À première vue, et sous réserve d'une relecture attentive des textes, on pourrait dire que l'existence de telles relations n'était pas niée, mais tout simplement passée sous silence. On s'intéressait beaucoup plus au Québec comme entité, par rapport aux processus d'aliénation et désaliénation qui caractérisent son histoire, qu'au Canada dans ses rapports avec ses composantes socio-économiques et socio-culturelles. C'est le Québec qui était objet d'intérêt, et non le Canada. Or, ce que les auteurs proposent, en définitive, c'est de déplacer le regard du Québec vers le Canada, de façon à obtenir un aperçu plus juste de la réalité même du Québec.

Ce qui amène la seconde critique, plus importante celle-là. Les auteurs privilégient le cadre étatique comme celui qui détermine d'une façon décisive la structuration des formations sociales. Le postulat justifie pleinement que l'on se déplace de l'État québécois à l'État canadien, ce dernier étant sans contredit le véritable État, si l'on considère la nature et l'ampleur de ses pouvoirs. Cette option conduit à sous-estimer, et même à négliger complètement, d'autres cadres de structuration des formations sociales : le cadre géographique, et l'effet déterminant de notre appartenance d'une part à l'Amérique du Nord, de l'autre au monde atlantique ; le cadre économique, l'appartenance au système capitaliste qui transcende, faut-il le dire, les frontières canadiennes ; le cadre culturel, avec l'influence croisée des traditions anglo-saxonnes protestantes et latino-chrétiennes, qui sont si significatives au Québec et au Canada. Si l'on accepte d'enrichir notre vision et de prendre en compte un plus grand nombre de dimensions parmi les facteurs qui façonnent les structures sociales et les relations politiques, économiques et culturelles qui en découlent, on s'apercevra que l'analyse du Québec gagnerait à être resituée non seulement dans l'ensemble politique canadien, mais aussi dans l'ensemble géographique nord-atlantique, dans l'ensemble économique capitaliste, dans l'ensemble culturel occidental etc. Mais aussi, que l'État québécois n'encadre pas une formation sociale unitaire, mais au contraire une société fortement diversifiée avec ses pôles urbains, eux-mêmes différents quant à leurs fonctions, et ses régions, unies par des logiques communes de structuration vis-à-vis les ensembles auxquels elles sont rattachées, mais animées chacune d'une histoire et d'une identité singulières.

Un tel éclatement de la vision des cadres sociaux pourrait conduire à la dissolution du concept de formation sociale. Il n'en est rien. Car celui-ci doit être défini en tenant compte de l'ensemble des paramètres qui l'affectent. À cette condition seulement, on le verra opérer avec justesse et précision. En réalité, les formations sociales s'imbriquent les unes dans les autres, selon la définition qu'on leur donne. L'important étant d'identifier celles qui ont une réelle portée heuristique, qui permettent de comprendre l'évolution des structures et des événements.

À cet égard, cet ouvrage, en resituant la formation sociale québécoise dans la formation sociale canadienne, par rapport à la dynamique d'ensemble des sous-ensembles régionaux du Canada, ouvre des voies intéressantes et stimulantes à l'analyse socio-politique du Québec et du Canada. Qu'il apparaisse dans la conjoncture actuelle de brouillage assez total de la perspective souverainiste est un symptôme dont la signification n'aura échappé à personne. Mais le combat pour l'identité, s'il passe par une perception plus juste de la structure canadienne, doit dépasser

l'alternative des régions et de l'État fédéral. Il doit prendre sa source dans la communauté locale et les groupes d'appartenance de base et s'engager résolument dans le repérage et l'identification de toutes ces couches d'influence qui nous font ce que nous sommes mais dont la surimposition confuse nous aliène.

Guy MASSICOTTE

*Université du Québec à Rimouski.*

*L'intervention sociale*, Actes du colloque de l'ACSALF, Montréal, Albert Saint-Martin, 1982, 384p.

L'intervention sociale ? Attention : ce sont les actes du colloque de l'ACSALF, dont le thème en 1981 devait être la pratique ; on semble avoir pris pour acquis que la pratique sociologique et anthropologique se ramène toujours à une intervention. Mais de quel type d'intervention s'agit-il ? Certainement pas d'une intervention à la Touraine ! En fait, le portrait qui nous est présenté des sociologues et de leur pratique n'est pas très réjouissant ; et si on dit parfois que les sociologues sont des « pelleteux de nuages », on a l'impression, à la lecture des actes du colloque, qu'ils brassent surtout de la papperasse (questionnaires, dossiers, rapports) et qu'ils ont bien peu de pouvoir, bien peu d'influence. Fonctionnaires à l'ombre des preneurs de décision, ils ont peu de contrôle sur leur travail, leurs objets de recherche, la problématique qu'ils doivent adopter.

À cet égard, le cas du Groupe d'écologie humaine de l'Hydro-Québec est très révélateur : malgré la bonne volonté ou la bonne foi de ses membres, l'équipe n'a aucun pouvoir décisionnel ; elle sert plutôt d'instance de légitimation des politiques de l'Hydro, consultant la population sur ses préférences entre différentes versions des projets, mais jamais sur les grandes orientations énergétiques.

S'il s'écrit bien des rapports, s'il se tient de beaux discours, on en vient à se dire, avec Gérard Fortin, « qu'il y a beaucoup de sociologues, mais peu de sociologie » (p. 25). Le message se perd dans le bruit des dactylos et des photocopieuses. Désillusion, cynisme et morosité semblent régner chez de nombreux praticiens. Quelques-uns, comme O'Neil et Barbeau, résistent cependant à la déprime de se sentir récupéré par l'appareil mais de bien devoir gagner son pain, et se ménagent un espace pour travailler avec les gens, pour subvertir l'institution, intervenir.

Mais en notre époque où l'intervenant est à l'appareil ce que le citoyen était à la république, reprenons un peu cette histoire d'intervention. De quoi s'agit-il au juste ? Dans la présentation des actes on peut lire :

« Intervenir, ce n'est pas seulement se remettre en question, c'est aussi et surtout réorienter les perspectives selon lesquelles on appréhende le réel, corriger et redéfinir les modalités d'action pour les rendre plus aptes à générer les changements souhaités, grâce à une interaction continue entre la réflexion théorique et le choc de la réalité. » (P.4.)

Mais « le choc de la réalité », telle que nous en parlent les praticiens dans le reste de l'ouvrage, montre clairement que, si on s'en tient à cette définition, il serait abusif d'assimiler pratique à intervention ; les sociologues dont on peut lire les témoignages ont bien peu l'occasion de réorienter les perspectives suivant lesquelles on « appréhende le réel »... En fait, Céline St-Pierre serait probablement plus réaliste en affirmant qu'il y a trois sortes de pratiques, celles d'intégration, celles d'opposition et de critiques et enfin celles de conscientisation. Cette typologie est sûrement satisfaisante du point de vue théorique. Celle de B. Bernier, plus empirique, semble coller de plus près à la réalité décrite. Il décèle quatre types de pratiques, selon qu'elles visent : 1. le maintien